

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Épernon - Aménagements parking des ruelles
Date : Tue, 22 Feb 2022 16:52:49 +0100
De : > lcbour (par Internet)
Répondre à : lcbour
Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Madame, Monsieur

Par la présente je souhaite vous faire part de ma vive inquiétudes concernant le parking et les aménagements prévues dans les ruelles.

Ma première crainte est avant tout historique. Cette zone aujourd'hui en friche n'est autre qu'un ancien verger remontant au Moyen-Âge et les ruelles en elles-mêmes sont les vestiges des transformations faites au tout début du XVIIIe siècle par le marquis d'Antin et Duc d'Épernon : Louis de Pardailan Gondrin, fils de la célèbre Madame de Montespan, maîtresse de Louis XIV.

Pour accéder à ce parking, ce sont des morceaux de murs qui vont disparaître, des murs aujourd'hui classés d'intérêt patrimonial selon le PLUI et l'AVAP. Avec eux, c'est aussi un pan de notre histoire commune que nous allons perdre à tout jamais, car ce genre d'infrastructures sont devenues rarissimes.

C'est aussi l'esprit de ce lieu qui va s'envoler à tout jamais dans le vacarme incessant des bruits de moteurs.

Il faut réhabiliter ces anciens vergers et déplacer le projet de parking. En effet, non loin, place du forum, nous avons suffisamment de place libres pour y faire construire l'intégralité du parking. Cet emplacement, utilisé uniquement les mardis et samedis matins étant désespérément désertique le reste du temps. De plus, cela permettrait d'effectuer d'incroyables économies, non négligeables pour la commune et le contribuable.

Ma seconde inquiétude est d'ordre écologique. À l'heure où le réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses s'intensifient, nous nous devons de protéger ce qui est aujourd'hui le poumon vert d'Épernon. Aucune compensation proposée dans ce projet ne sera suffisante comparée à la perte engendrée par le parking.

De plus, autre conséquence de l'activité humaine et de son action destructrice sur son écosystème, de plus en plus d'espèces sont aujourd'hui menacées de disparition. Aussi insignifiant soit-il, chacune représente un intérêt pour la biodiversité. Or, cet ancien verger, situé sur une zone humide, a été identifié comme étant le lieu de reproduction de l'Agrion de Mercure, aujourd'hui une espèce protégée car en voie de disparition et il en est de même pour quelques espèces d'oiseaux, dont la Linotte Mélodieuse qui est une espèce menacé dans notre région.

Pour toute ces raisons, historiques, écologiques et économiques, je trouve ce projet très inquiétant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Loïc BOUR